

**ARRETE N°2017-007
 PROCLAMATION DES RESULTATS CONSEIL DE L'UFR LLCE-LEA
 SCRUTIN DU 23 JANVIER 2017**

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE PARIS 8

Vu le code de l'éducation ;

Vu les articles D719-1 et suivants du code de l'éducation;

Vu les statuts de l'UFR LLCE-LEA ;

Vu l'arrêté n°2016-196 de la présidente de l'université Paris 8 ;

Vu les statuts de l'université Paris 8 ;

Vu les procès-verbaux relatifs au déroulement et aux résultats des opérations électorales du 23 janvier 2017 ;

ARRETE

Article 1 Résultats des opérations de scrutin du collège BIATSS

Nombre d'électeurs inscrits	13	Nombre de suffrages valablement exprimés	12
Nombre d'émargements	13	Nombre de sièges à pourvoir	1
Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne	13	Quotient électoral	12
Nombre de bulletins blancs, nuls et d'enveloppes vides	1		

A obtenu :

LISTE	Voix	Total sièges obtenus par liste
ADELIN BAQUET	8	1
KERSTIN SCHWEIZER-LAURENTIN	4	0

Est proclamées élue :

- Adeline Baquet

Article 2 Résultats des opérations de scrutin du collège usagers :

Nombre d'électeurs inscrits	1670	Nombre de suffrages valablement exprimés	94
Nombre d'émargements	6	Nombre de sièges à pourvoir	4
Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne	6	Quotient électoral	1,25
Nombre de bulletins blancs, nuls et d'enveloppes vides	1		

A obtenu :

LISTE	Voix	Total sièges obtenus par liste
UNEF, UEAF ET ASSOCIATIONS POUR LA DEFENSE DE NOS FILIERES	5	2

Sont proclamés élus :

- Takfarinas Alik (titulaire) ;
- Lilia Otmani (suppléante) ;
- Massinissa Djazairi (titulaire) ;
- Leslie Pilicita Montaguano (suppléante).

Article 3

Le directeur général des services et le directeur de l'UFR sont chargés de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 23 janvier 2017

La présidente de l'université Paris 8,

Annick Allaigre

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis
pour la Présidente et par délégation
le Directeur Général des Services
François RIOU

